

1, rue des Arquebusiers 67000 Strasbourg

Offre d'emploi

Chargé(e) Gestion des Accès et des Emprises - Pilotage CSPS

SYSTEME DE CODIFICATION

Emetteur	Туре	Domaine	Date	Version
DAF	FP	RH	20251027	V001

CONTRIBUTEURS

Rédaction	Vérification	Validation
Christian PRIM 27.10.2025	Mélanie KOZAK 28.10.2025	Dominique LEGRAND

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Auteur	Description
001	27.10.2025	Christian PRIM	Fiche de poste

DOCUMENTS JOINTS

Version (date)	Intitulé du document

DIFFUSION

☐ Confidentiel

LISTE DE DIFFUSION

Courriel interne Site internet SPL LinkedIn France Travail APEC



POSTE

Localisation: Strasbourg / Grand Est

Type de contrat : CDI Cadre

Rattachement hiérarchique : Pole Infrastructure et Maintenance

Activités principales

En tant que Chargé(e) Gestion des Accès et des Emprises - Pilotage CSPS, vous avez pour mission de planifier et de piloter des investigations notamment sur les emprises ferroviaires, de coordonner les prestataires et de piloter des CSPS lors des opérations de construction dont la SPL aura la charge.

Planification et pilotage des investigations, notamment sur les emprises ferroviaires

- Établir un **planning des investigations** en lien avec les projets d'infrastructure ferroviaire.
- Piloter ces investigations pour un accès en autonomie dans les emprises ferroviaires.
- Coordonner les prestataires.
- Assurer le suivi contractuel des prestataires en appui du référent technique.

Pilotage CSPS, en appui d'un responsable Maitre d'Ouvrage (MOA)

- Contractualiser avec un CSPS pour des opérations de construction.
- Piloter et Assurer le suivi contractuel.

Compétences attendues

Compétences et qualités requises

Rigueur et organisation.

Capacité à piloter des prestataires spécialisés.

Connaissance des enjeux liés aux infrastructures ferroviaires et aux emprises industrielles (serait une plus-value).

Formation et expérience

Bac+2 en génie civil ou en aménagement du territoire.

Bonne maîtrise des outils pack office.

Information complémentaire :

Rémunération : A définir selon le profil et expériences.

Tickets-restaurant.

Mutuelle prise en charge à 90 % par l'employeur, niveau de garantie maximum.

Possibilité d'un jour de télétravail dès l'embauche et jusqu'à deux jours de télétravail après la fin de la période d'essai.

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame Betul KUCAN – Responsable Ressources Humaines et Paie à l'adresse mail suivante : rh@splgrandestmobilites.fr

